

Lignes de conduite des AA

Information
publique

BSG – Box 459, Grand Central Station – New York, NY 10163

Les présentes lignes de conduite sont le fruit de l'expérience de membres des AA engagés dans divers domaines de services des AA. Elles traduisent également l'orientation donnée par les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux des É.-U. et du Canada. Conformément à notre Tradition d'autonomie, sauf sur les sujets affectant d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement des AA, la plupart des décisions sont prises par la conscience de groupe des membres concernés. Ces Lignes de conduite ont pour objectif de vous aider à atteindre une conscience de groupe éclairée.

LE BUT

Comme tout ce qui se rapporte au Mouvement des AA, le but premier des membres engagés dans l'information auprès du public est de transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore. Les membres de comités locaux de l'Information publique mettent leurs efforts en commun pour fournir des renseignements sur les AA au public, y compris aux médias.

L'HISTOIRE

La publication de notre Gros Livre, *Les Alcooliques anonymes*, en 1939, a constitué la première source d'information pour le public. Dès 1941, de nombreux articles sur les AA dans des publications de portée nationale ont contribué à faire comprendre et accepter le Mouvement. Un autre facteur important a été les bonnes relations avec des professionnels tels le Dr W.D. Silkworth, le Révérend Sam Shoemaker et le Dr Harry Tiebout.

Le Comité du Conseil pour l'Information publique a été constitué en 1956, et un comité correspondant de la Conférence a été institué en 1961. La Conférence des Services généraux a établi comme suit la politique de l'Information publique des AA.

Dans toutes ses relations publiques, le Mouvement des AA a pour seul objectif d'aider l'alcoolique qui souffre encore. Toujours conscients de l'importance de préserver l'anonymat des membres, nous croyons pouvoir atteindre ce but en disant à l'alcoolique et à ceux qui pourraient s'intéresser à son problème comment nous avons réussi à apprendre à vivre sans alcool, individuellement et collectivement.

Nous croyons que notre expérience devrait être dispensée librement à tous ceux qui s'y intéressent sincèrement. Nous croyons aussi que toutes nos démarches dans ce domaine devraient témoigner de notre gratitude pour le don de la sobriété, et indiquer que nous reconnaissons l'intérêt manifeste de nombreuses autres personnes à l'égard du grave problème de l'alcoolisme.

En 1973, la Conférence des Services généraux a confirmé ce qui suit : « Nous devons reconnaître que notre compétence en matière d'alcoolisme se limite aux questions reliées au Mouvement des Alcooliques anonymes et à son programme de rétablissement. »

LA COLLABORATION AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

C'est pour répondre à un besoin bien identifié que la Conférence a recommandé la formation d'un comité de la Conférence distinct en 1971. Connue aujourd'hui comme le comité de la Collaboration avec les Milieux professionnels (CMP), il a pour but de mieux dispenser l'information concernant les AA à ceux qui, par leur profession, sont en contact avec des alcooliques. Dans certains endroits, les comités de la CMP et de l'IP sont séparés; ailleurs, un seul comité englobe ces deux services.

Il est bien entendu que ces deux comités travaillent dans le cadre de notre but premier et qu'ils ne se font pas concurrence.

LES COMITÉS LOCAUX DE L'IP

Qu'ils soient formés par une assemblée régionale, un District, ou un Bureau central (Intergroupe), les comités de l'IP sont responsables envers l'entité des AA qu'ils servent.

Comment démarrer : Les listes de nouveaux présidents peuvent être mises à jour par le registraire de la Région ou vous pouvez envoyer vos coordonnées directement au Bureau des Services généraux (BSG). Une fois les nouveaux présidents inscrits, le BSG leur envoie une lettre de bienvenue avec des informations de base sur l'IP et il ajoute leur nom sur la liste postale du *Box 4-5-9*. Chaque nouveau président reçoit un *Manuel de l'IP*. Les autres personnes doivent l'acheter.

Pour obtenir des partages d'expérience des AA sur le service de l'IP, il peut s'avérer utile de communiquer avec les autres dans votre Région/Territoire. Il y a également un membre du personnel du BSG qui s'occupe des activités de l'IP et assure le contact avec les comités locaux.

Les membres du comité : La première qualification pour faire de l'IP, ou tout autre travail de service, est une bonne qualité de sobriété. Tous les membres du comité doivent avoir une bonne connaissance du programme des AA et être en mesure de fournir des informations précises sur le Mouvement. Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans les relations publiques.

Il est de première importance de comprendre les Douze Traditions, tout particulièrement celles concernant l'anonymat. On insiste souvent sur ce point au moment d'étudier la documentation de base de l'IP dans les réunions de comité. Plusieurs comités locaux de l'IP trouvent utile de passer en revue le *Manuel de l'IP* lors de leur première réunion afin de se familiariser avec son contenu avant de déterminer les objectifs.

Voici ce que rapporte un comité régional de l'IP : « Après avoir fait des démarches pour établir un comité de l'IP, quelques membres intéressés se sont réunis et ont constaté qu'il était nécessaire d'obtenir la participation des Districts et des informations du BSG. Chacun a acheté les brochures de base concernant l'Information publique et le *Manuel de l'IP*, soit à son Intergroupe, soit au BSG. Le comité a décidé de se réunir chaque mois pour lire et étudier les brochures *Causeries à l'extérieur des AA* et *Le sens de l'anonymat*, le document intitulé Renseignements sur les Alcooliques anonymes et le *Manuel de l'IP*.

« Nos réunions d'étude ont suscité de plus en plus d'enthousiasme à mesure que nous lisions ensemble chacune des brochures de l'IP. De nouveaux membres se sont joints à nous et bientôt, chacun a pris plaisir à 's'exercer à donner des causeries' pendant nos réunions mensuelles.

« Une 'séance d'exercice' était tenue sous la direction d'un membre du comité qui avait préparé un exposé; il nous demandait de faire semblant 'd'être un auditoire particulier (étudiants au secondaire, groupe de gens d'affaires, groupe religieux ou autre). Après l'exposé, 'l'auditoire' posait des questions en rapport avec le groupe qu'il représentait'. À la fin de la séance, des suggestions constructives ont été offertes en vue d'une amélioration ou d'une mise au point.

« Au bout de six mois, nous avons offert nos services à la communauté. L'année suivante, nous avons pu visiter 20 écoles, dispensant de l'information sur les AA à plus de 7 300 personnes. »

Dans des endroits peu peuplés, où peu de membres des AA sont engagés dans le service de l'IP, il est tout aussi essentiel de transmettre régulièrement l'expérience et l'information. On peut le faire par téléphone ou par courrier. Les membres du comité se réunissent moins fréquemment mais le but, le besoin d'être guidé et le lien avec une entité de service des AA ne changent pas.

Box 4-5-9 : Les comités de l'IP peuvent profiter du partage d'expérience en IP par des articles publiés dans le bulletin du BSG. L'expérience de service collective des AA dans la transmission du message est précieuse au Mouvement, et le BSG est heureux de recevoir des partages d'activités locales et de projets de comités de l'IP afin de pouvoir en faire part à d'autres.

Le financement : La plupart du temps, les frais engagés pour l'IP sont payés à même les contributions des groupes à l'instance qui forme le comité — Région, District, Bureau central ou Intergroupe, ou, dans les localités plus petites, à un ou plusieurs groupes des AA.

Généralement, les fonds affectés au comité sont inclus au « budget » de l'entité qui en a la responsabilité, et un rapport des dépenses de l'IP est présenté régulièrement. Occasionnellement, une allocation est réservée à un projet spécial de l'IP, comme celui de distribuer des Gros Livres dans des bibliothèques locales.

FONCTIONS ESSENTIELLES DU COMITÉ

La liste qui suit comprend les services essentiels, lesquels peuvent être modifiés ou augmentés, suivant la conscience de groupe du comité de l'IP ou de l'entité qui supporte le service de l'IP.

Visites de l'IP : On peut, par exemple, visiter des écoles, des entreprises, des églises et des groupes de citoyens. Là où il n'y a pas de comité de la CMP, les comités de l'IP peuvent également se mettre en communication avec des professionnels tels des membres du clergé, des professionnels de la santé, des avocats et des enseignants. Avant de faire le premier contact, les comités de l'IP envoient souvent une lettre pour offrir leurs services et indiquer la façon de les rejoindre pour obtenir plus d'information. Une visite peut également être organisée par deux membres du comité ou plus.

Lors d'une visite dans le cadre de l'IP, on peut distribuer de la documentation sur les AA, faire un bref exposé et/ou montrer une présentation vidéo sur les AA. Il est essentiel que les membres des AA présents s'entendent sur l'objectif premier de la visite et connaissent bien les brochures *Causeries à l'extérieur des AA*, et *Le sens de l'anonymat*.

Voici quelques conseils à retenir :

- Commencer l'entretien en parlant de la nécessité de préserver l'anonymat personnel au niveau public; ne donner que son prénom et dire qu'on est membre des AA.
- Éviter de vous attarder sur vos histoires de beuveries et ne parler qu'en termes généraux et brefs de son alcoolisme. User d'humour avec discernement; ce qui est drôle pour les membres des AA peut ne pas l'être pour des non-membres.
- Limiter ses propos à l'information sur les AA; se rappeler que nous ne sommes pas des experts quand nous parlons à titre de membres des AA. Nous n'essayons pas de parler au nom de l'ensemble du Mouvement.
- En tant que non professionnels, ne pas donner d'informations générales au sujet de l'alcoolisme, son traitement, la médication, sa prévention, le militantisme et la législation.
- Si approprié, offrir de la documentation des AA comme *Aperçu sur les AA*, *Petit guide pratique sur les AA*, ou *Le sondage sur les membres des AA*. Ajouter des informations sur les réunions ouvertes de la localité.

- Soyez ponctuel. Habillez-vous simplement et proprement. La première impression est importante.

Réunions publiques et déjeuners : Certains comités de l'IP tiennent des réunions d'information ouvertes au public. Pour en assurer le succès, il faut les planifier soigneusement.

Le déjeuner de gratitude est une autre façon de remercier les non membres qui ont donné au comité de l'IP l'occasion de transmettre le message. Des comités ont aussi invité des représentants du public à un déjeuner spécial pour leur présenter les Alcooliques anonymes. On peut y donner de brèves causeries mais l'ambiance restera informelle. Pour ces deux événements et les déjeuners de gratitude, il a été suggéré de placer un hôte à côté d'un invité, afin de permettre à ce dernier de rencontrer des exemples de rétablissement avec le Mouvement des AA.

Préposés aux kiosques des AA : De nombreux comités de l'IP sont actifs dans les salons de santé de leur localité où un espace est réservé aux AA. L'invitation à participer peut leur parvenir directement ou encore par le service de l'IP du BSG. Le comité s'assure que sa participation contribuera au but premier des AA. Par la suite, il envoie un accusé de réception en indiquant s'il est possible ou non d'accepter l'invitation.

Très souvent, une simple table est fournie par l'association qui organise l'événement, et deux ou plusieurs membres du comité y assurent une présence. Les comités de l'IP assument cette responsabilité à tour de rôle afin de permettre à chacun de participer.

Les publications des AA s'adressant spécifiquement au public sont étalées sur la table et sont offertes aux personnes intéressées. Les comités de l'IP peuvent collecter les coordonnées de ceux qui souhaitent recevoir plus d'information, et peuvent par la suite demander au BSG d'envoyer des pochettes d'information.

Le BSG peut contribuer en partageant son expérience et en fournissant de la documentation de base au comité qui offre ce service (*Aperçu sur les AA*, la brochure du plus récent sondage sur les membres, *Petit guide pratique sur les AA*, etc.) Il est essentiel que les demandes de publication pour événements spéciaux soient faites auprès du BSG suffisamment à l'avance pour allouer le temps nécessaire à la préparation et à l'expédition. Généralement, trois semaines suffisent.

COLLABORATION AVEC LES MÉDIAS

Les AA entretiennent d'excellentes relations avec les journalistes de la presse écrite et électronique.

L'anonymat : En vertu d'une résolution de la Conférence, le BSG envoie chaque année plusieurs milliers de lettres sur l'anonymat, demandant aux journalistes de la presse écrite et électronique d'observer en public notre tradition d'anonymat personnel à l'égard de tous les membres des AA. Certains comités de l'IP envoient des copies de cette lettre sur l'anonymat aux médias de leur localité, alors que d'autres reproduisent le contenu sur leur papier entête.

Informations sur les événements locaux : Sur demande, des comités de l'IP apportent leur aide en donnant des informations sur les prochains congrès ou Forums territoriaux aux locaux.

Endroits peu peuplés, journaux ou publications en langue étrangère : Les comités de l'IP peuvent demander d'insérer des informations sur les AA dans la section de service public du journal. Le comité décrit alors brièvement à quelle catégorie de personnes le Mouvement des AA s'adresse et indique comment obtenir plus d'information.

Messages d'intérêt public : Qu'ils soient pour la radio ou pour la télévision, les messages d'intérêt public approuvés par la Conférence des AA sont très bien perçus comme moyen de fournir des informations sur les AA.

Par le passé, les stations de radios et les chaînes de télévision locales réservaient du temps d'antenne gratuit pour les messages d'intérêts public provenant d'organismes à but non lucratif comme les Alcooliques anonymes. Bien qu'il ne soit plus obligatoire de réserver du temps

d'antenne pour les messages d'intérêts public, les diffuseurs locaux acceptent généralement de les diffuser.

Dans la plupart des lieux, vous pouvez vous adresser directement au directeur des relations publiques de la station, qui est souvent responsable des messages d'intérêts public.

Souvent, les comités de l'IP constatent qu'en les livrant personnellement, ils peuvent alors transmettre de l'information sur les AA, tout en insistant sur les principes d'anonymat et de non affiliation. Il est toujours utile de demander à la station de faire la présentation suivante avant de passer le message radio diffusé ou télédiffusé : « Voici un message d'intérêt public des Alcooliques anonymes. » Si vous voulez plus d'information sur la façon de travailler avec les stations de radio et de télévision, veuillez écrire ou téléphoner au BSG et demander le document de service intitulé *Suggestions pour travailler avec vos stations de radio et de télévision locales pour aider à transmettre le message*.

Vidéos des AA : La liste des vidéos approuvées par la Conférence est énumérée dans le catalogue des publications et constitue un excellent moyen de raconter visuellement l'histoire des AA. Occasionnellement, une station de télévision est prête à diffuser plus d'informations sur les AA que celles contenues dans les messages d'intérêt public. Dans un tel cas, la vidéo *Les Alcooliques anonymes : un espoir* est tout à fait appropriée, de même que les «Vidéos des AA pour les jeunes». Souvenez-vous qu'aucune présentation vidéo des AA ne peut être modifiée sans la permission d'AA World Services, Inc.

De plus, des versions en qualité de diffusion haute résolution des messages d'intérêt public sont disponibles gratuitement pour les chaînes de diffusion situées aux États-Unis et au Canada. Vous pouvez accéder à ces fichiers sur la page Web des Comités de l'Information publique du BSG.

Demande de la présence des AA à la radio ou à la télévision : De telles demandes sont soigneusement étudiées afin de s'assurer que : a) l'anonymat des membres sera protégé; b) la collaboration des AA sera conforme à notre but premier et à nos Traditions.

Il semble que les deux suggestions suivantes soient essentielles au succès : 1) discuter de la demande avec d'autres membres des AA engagés dans le service, en recherchant l'avis d'une conscience de groupe au-delà du comité de l'IP; et 2) s'il est décidé d'accepter la participation des AA, choisir des membres qui ont l'habitude de décrire notre programme à des non-membres.

La Conférence des Services généraux de 1969 a étudié la question et approuvé cette résolution :

« Nous éviterons de participer aux émissions de radio et de télévision, sauf dans les cas suivants :

- a. Un temps de préparation suffisant;
- b. Notre présence contribuera but premier des AA;
- c. L'objet de la discussion convient aux AA — il n'est pas question de crime, de sexe, de controverse ou de tout autre sujet à sensation;
- d. Nous avons la garantie que notre anonymat sera protégé. »

PUBLICATIONS ET RESSOURCES EN LIGNE

Le catalogue de publications approuvées par la Conférence et autre documentation de service comprend des informations sur des articles spécifiques à l'IP (et à la CMP), dont le *Manuel de l'IP* et les brochures dont il est question dans ces Lignes de conduite.

On trouve souvent des étalages de publications des AA dans des endroits publics, grâce à la collaboration des responsables des lieux. On pourrait aussi en installer dans des bibliothèques, des écoles, des bureaux d'affaires, des bibliothèques mobiles, des présentoirs d'église et dans des chariot ou salles de lecture d'hôpitaux. Un comité de l'IP a rapporté qu'il s'est entendu avec les autorités d'un service de bibliothèque d'une localité pour déterminer l'endroit approprié où installer la documentation

des AA dans chaque succursale, et le mode de ravitaillement. Il en est résulté un petit présentoir de documentation des AA très attrayant, où est indiquée la façon d'obtenir des renseignements sur les réunions des AA de la localité.

Le site Web aa.org fournit des ressources pour les comités locaux, que vous trouverez sur la page « Comités de l'Information publique ». Les comités peuvent aussi renvoyer les professionnels des médias à la page Presse et Média sur www.aa.org. De plus, des pochettes à prix réduit de l'IP sont disponibles à la vente auprès du BSG, pour aider les comités de l'IP à acheter une grande quantité de documents d'information sur les AA, destinés au public.

Certaines publications de l'IP apparaissent ci-dessous *Manuel de l'Information publique*. Pour obtenir des informations sur les assortiments à rabais, communiquez avec le BSG, Grand Central Station, P.O. Box 459, New York, NY 10163, ou téléphonez au (212) 870-3400.

DOCUMENTATION DE L'IP DE BASE

Pour les comités

- Manuel de l'Information publique
- Lignes de conduite sur l'Information publique
- Lignes de conduite sur l'Internet
- Le sens de l'anonymat
- Petit guide pratique des Alcooliques anonymes
- Feuille d'information sur les AA
- Déclaration sur l'anonymat pour réunions publiques
- Carte format portefeuilles sur l'anonymat
- Box 4-5-9
- Foire aux Questions sur les sites Web des AA (document de service)

Pour le public

- Aperçu sur les AA
- Renseignements sur les Alcooliques anonymes
- Sondage sur les membres des AA
- Problèmes autres que l'alcoolisme
- Le préambule des AA
- Les AA dans votre communauté
- Les membres du clergé se renseignent
- Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme?
- Y a-t-il un buveur à problème dans votre milieu de travail?
- Y a-t-il un alcoolique dans votre vie?

CARTES ET AFFICHES

On les utilise souvent pour donner le numéro de téléphone ou le site Web du bureau central des groupes ou des contacts des AA les plus proches (dépendant de la taille de la communauté), ou pour donner les heures et les adresses des réunions avoisinantes. Des cartes et affiches ont été placées dans des bureaux, des stations de police, des hôpitaux, des infirmeries, et des hôtels.

ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES ET SITES WEB

C'est parfois le comité local de l'IP qui a la responsabilité d'inscrire les AA dans l'annuaire téléphonique (y compris la section des pages jaunes). Plusieurs entités locales ont créé leur propre site Web pour donner des informations sur les réunions et événements locaux. C'est souvent le comité de l'IP qui est responsable de maintenir ces sites Web.

PARTAGES DE COMITÉS DE L'IP

Ce qui suit est une liste d'objectifs d'un comité de l'IP de District dans le cadre d'expériences de l'IP :

1. S'assurer que chaque bibliothèque publique possède au moins un livre approuvé par la Conférence, comme le Gros Livre, *Les Douze Étapes et les Douze Traditions* ou *Vivre... sans alcool!*

2. Faire savoir au Mouvement comment rejoindre les sourds/malentendants ou les aveugles.
3. Installer un présentoir de publications dans chaque école secondaire, CEGEP, station de police, bibliothèque et hôpital du District et veiller à ce que le présentoir soit garni de publications appropriées et des listes de réunions.
4. Envoyer une lettre aux écoles secondaires pour leur offrir des publications des AA et/ou un exposé sur les AA — ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas.
5. Envoyer une lettre aux maisons de convalescence, aux maisons de repos et aux maisons pour personnes âgées du District pour leur offrir des publications des AA et/ou un exposé sur les AA.
6. Faire paraître la liste des réunions ouvertes dans les journaux et sur les sites Webs de la communauté au sein du District.
7. Placer une petite annonce (la payer si nécessaire) dans chaque journal du District au temps des Fêtes.
8. Travailler avec les journaux — pour générer de l'intérêt pour notre Mouvement.
9. Répondre aux demandes de conférenciers pour réunions extérieures aux AA du District.
10. Placer des messages d'intérêt public dans les stations de radio et de télévision.
11. Placer des listes de réunion au comptoir d'entrée de chaque hôtel, motel et *bed and breakfast*.
12. Participer aux séminaires et aux congrès des AA du District et de l'État.
13. Lutter contre l'apathie dans le Mouvement, trouver un vice-président et des personnes intéressées afin de faire tout ce qui est mentionné ci-dessus, et plus important, garder la tête froide et se tenir loin du premier verre.

INFORMER LES MEMBRES

Bien que le mot « public » dans « Information publique » se réfère à des non AA, de nombreux comités locaux de l'IP croient qu'il fait aussi partie de leurs responsabilités de tenir le Mouvement bien informé.

Établir une plus grande compréhension des Douze Traditions dans les groupes des AA, particulièrement en ce qui concerne les médias sociaux en ligne, constitue une activité normale de l'IP; des réunions spéciales sont souvent tenues à cet effet. Partout, les comités ont réussi à expliquer l'application de la Onzième Tradition pour l'IP. Les lignes de conduite des AA sur l'Internet constituent une ressource utile.

De nombreux comités de l'IP fournissent aux membres locaux des rapports sur toutes les activités de l'IP de la Région. C'est un excellent moyen de s'assurer de la collaboration des groupes à des projets. L'information est distribuée ainsi :

- Un bulletin de l'IP publié régulièrement ou une section consacrée à l'IP dans un bulletin local, comprenant la liste de tous les projets de l'IP complétés dans une année. Par exemple, on peut énumérer les différents groupes de l'extérieur qui ont demandé des conférenciers de l'IP.
- La visite de groupes locaux pour donner une brève causerie sur le Service de l'Information publique.
- Organiser des ateliers de l'IP dans les assemblées, les congrès, les conférences et autres rassemblements des AA.
- Inviter des membres des groupes des AA de la localité à assister à des réunions spéciales de l'IP.

- Informer à l'avance les groupes locaux quand une émission de télévision ou de radio est diffusée avec la collaboration du comité de l'IP.

SITE WEB DES AA DU BSG

Le site Web des AA du BSG, www.aa.org est disponible en anglais, en français et en espagnol. En plus des ressources en lignes disponibles déjà mentionnées, les sections du site Web suivantes peuvent être utiles pour vous aider dans vos efforts liés à l'IP :

- Les brochures approuvées par la Conférence *Les AA sont-ils pour vous?, Un nouveau veut savoir*.
- La liste des Bureaux centraux/Intergroupes/services téléphoniques des États-Unis et du Canada.
- La liste des Bureaux des Services généraux et des Bureaux centraux/Intergroupes à l'étranger.
- La lettre aux médias sur l'anonymat.
- *Informations sur les AA*, bulletin pour les professionnels.
- Foire aux questions sur les AA.
- Ressources pour les professionnels.
- Section audio et vidéo.

Le site Web des AA du BSG a connu un grand succès comme outil pour l'IP. Nous avons reçu des commentaires très positifs de la part des médias, des bibliothécaires et des étudiants qui s'intéressent aux Alcooliques anonymes. Nous vous invitons à visiter ce site Web et à en parler dans vos présentations de l'IP.

CHAÎNE YOUTUBE DU BSG

Une chaîne YouTube a été lancée pour AA World Services Inc. (AAWS) et le Bureau des Services généraux des AA (BSG). Vous trouverez cette nouvelle chaîne à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/c/AlcoholicsAnonymousWorldServicesInc>. La chaîne fournit une plateforme supplémentaire où les vidéos produites par AAWS peuvent être facilement partagées avec une large audience afin d'aider à transmettre le message aux alcooliques, au public en général et à la communauté des professionnels. AAWS offre aux structures de service locales et aux Intergroupes la possibilité d'incorporer les vidéos directement sur les sites Web locaux. Pour toute question ou tout commentaire concernant la chaîne YouTube d'AAWS/du BSG, veuillez contacter commsservices@aa.org.

AA GRAPEVINE ET LA VIÑA (EN ESPAGNOL)

Fondé en 1944, *AA Grapevine* est le magazine international des Alcooliques anonymes. Souvent décrit comme « notre réunion imprimée », le *Grapevine* paraît tous les mois, et le magazine en espagnol, *La Viña*, tous les deux mois. Ils maintiennent deux sites Web (www.aagrapevine.org et www.aalavina.org) où les membres peuvent s'abonner à l'application Grapevine ou à la version imprimée du magazine, accéder aux archives du Grapevine et de La Viña, écouter le podcast du Grapevine et lire des histoires sur divers sujets en rapport avec le rétablissement de l'alcoolisme.

MEETING GUIDE

Meeting Guide est une application gratuite disponible sur iOS et Android, contenant des informations concernant les réunions des Alcooliques anonymes. Plus de 100 000 réunions hebdomadaires sont répertoriées; ces informations sont mises à jour deux fois par jour. Pour en apprendre plus, télécharger l'application à aa.org/meeting-guide-app.